

Entre Nous...

« La taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères

pose question.

D'aucun s'interroge sur son mode de calcul quand il ne conteste pas

l'application de celui-ci.

Maire-adjoint chargé de l'intercommunalité Daniel Gentil

également vice-président

de la commission déchets au sein du Syndicat mixte

Auray-Belz-Quiberon explique. »

Le service d'enlèvement et de traitement des ordures

ménagères assuré par le Syndicat Mixte Auray-Belz-Quiberon via la Communauté de Communes du Pays d'Auray est un service qui doit s'autofinancer. La taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères (TEOM) assure cet autofinancement. Cette taxe est basée pour chacun d'entre nous sur deux éléments. Le premier est fonction de la valeur locative de notre logement. Le second élément est fonction du service qui nous est rendu. À Auray, deux collectes sont assurées par semaine, une seule à Brec'h, six en saison à Carnac ou à Quiberon... La TEOM est un impôt et comme tout impôt plus ou moins apprécié. On peut supposer que la facturation à la pesée serait la plus juste... Avec cependant quelques difficultés de mise en œuvre : la fermeture à clef de chaque conteneur que seuls les rippeurs pourraient ouvrir. Ou avec des écueils tels que la réapparition des décharges sauvages. Nous menons actuellement une réflexion au sein de la commission déchets du SMABQ. Elle concerne une nouvelle forme de tarification incitative prenant en compte le tri sélectif et le compostage. Nous ne perdons pas de vue notre but : avoir un pays propre tout en maîtrisant les coûts. Et cela passe inévitablement aujourd'hui par l'éco-citoyenneté.

Daniel Gentil, maire-adjoint chargé de l'Intercommunalité, vice-président du Syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon.

Vivre Auray

100 place de la République
56406 Auray Cedex
Tél. 02. 97. 24. 01. 23 - www.auray.fr
Bimestriel - N° ISSN : 1278-4028.

Directeur de la publication :
Michel Le Scouarnec.
Directrice adjointe :
Kaourintine Hulaud.

Rédaction en chef :
France Rioual.
Rédaction :
Katell Pichon, Christelle Le Bras.
Mise en page : Stéphanie Thorel.
Photographies : Katell Pichon, Christelle Le Bras, Stéphanie Thorel sauf mention contraire.
Une et 4^e de couverture : Stéphanie Thorel.

Impression et régie publicitaire :  GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
Édition/Régie emf-editions.fr - contact@emf-editions.fr

Imprimé sur papier 100% recyclé - Imprimeur certifié Imprim'Vert

Édito

Alors que la fin de l'année approche, force est de constater que **la crise continue d'engendrer de plus en plus d'inquiétudes.**

Concernant l'emploi, chaque mois plusieurs dizaines de milliers de suppressions sont annoncées. Beaucoup de secteurs sont gravement touchés, y compris **l'agriculture** avec au premier rang les producteurs de lait menacés par la chute des prix.

Inquiétude quant à l'avenir de nos Jeunes qui ne savent quelle orientation choisir.

Inquiétude pour notre pays face à un **endettement record**, au déficit croissant de notre Sécurité Sociale.

Inquiétude des élus confrontés aux charges qui augmentent pendant que les recettes assurées aux collectivités locales par l'État sont remises en cause avec **la suppression de la taxe professionnelle.** Quant à la réforme des collectivités territoriales, il est indispensable d'y associer les élus de base et d'**organiser un référendum** afin de permettre l'expression des citoyens.

À **notre échelle communale** de nombreux chantiers sont en cours, je n'en citerai que trois :

- **la restauration du quai Franklin** dont la 1^{ère} phase s'achève. Les travaux réalisés donnent déjà satisfaction, la réflexion pour définir la deuxième est en cours. Nous aurons le temps d'entendre toutes les associations qui le souhaitent.
- **le nouveau quartier de Kérudo** s'achève. Marqué par la diversité architecturale et sa haute qualité environnementale (HQE), il représente ce que l'on fait de mieux aujourd'hui à tous égards.
- **les travaux réalisés au Goaner** et ceux qui sont en cours **au Gumenen** témoignent de notre attachement à la qualité de l'habitat, tant sur le plan architectural qu'environnemental et de notre volonté de répondre au mieux aux besoins.

J'invite toute la population à le vérifier sur place ainsi que les élus municipaux. **Nous pouvons être fiers de notre patrimoine commun** qui grandit dans l'harmonie.

**Michel Le Scouarnec,
Maire d'Auray**

